

090. Le Bilan de Compétences



FORMATION CONSEIL

Conditions :

- Avoir 5 années d'activité salariée dont 12 mois dans l'entreprise actuelle
Ou
- Avoir 24 mois consécutifs ou non en qualité de salariés au cours de 5 années, dont 4 mois, consécutifs ou non, sous CDD au cours des 12 derniers mois

Intervenants :

Chargés de bilan psychologue du travail, Ingénieurs en formation, professionnels de l'orientation

Public :

Tout public

Durée :

24 heures en entretiens individuels sur une période de 6 à 8 semaines.

Coût : 1520 €

Prises en charge financière :

Plan de formation, financement personnel, CIF

Le bilan de compétences est un accompagnement individuel qui permet de faire le point à un moment donné, de se situer par rapport à ses compétences tant professionnelles que personnelles et d'identifier ses capacités et ses aptitudes afin d'orienter son activité

Le bilan se déroule en 3 étapes :

- Une **phase préliminaire** qui permet au chargé de bilan d'identifier vos attentes
- Une **phase d'investigation** pour analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels ; identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- Une **phase de conclusion** pour prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de votre projet

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : Nathalie BABINOT : accueil@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A